

**Comité Régional de l'Emploi de la Formation et de l'Orientation Professionnelles**  
**Commission Emploi – Economie**  
Réunion du 5 novembre 2018  
*Synthèse des échanges*

Participants

M. Hervé BARON	Pôle Emploi
Mme Delphine BRIAND	Direccte
Mme Fabienne DI PALMA	Direccte (en visio. à Caen)
Mme Marie-Odile DOFFENIES	UDES
M. Xavier FONTAINE	Rectorat (DAFPIC
M. Guillaume GRAVIER	CESER
Mme Alexandra MARION	Direccte (en visio. à Caen)
M. Jean-Luc MICHEL	CFDT
Mme Hélène RAMMANT	Carif-Oref de Normandie
M. Gilles RICCI	CGT
M. Gaetan RUDANT	Direccte

Ordre du jour

- point sur la mise en œuvre du PIC / PACTE
- retour sur les EDEC régionaux
- point sur l'évolution des CMQ suite à la loi du 5/09/2018
- restitution des groupes de travail IAE et PRITH

**Adoption du compte rendu de la précédente commission**

---

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

**Point sur la mise en œuvre du PIC / PACTE**

---

*Présentation par Mme Alexandra MARION - Direccte*

En introduction M. RUDANT rappelle les éléments suivants :

Le plan d'investissement dans les compétences est constitué :

de la réponse construite au niveau régional à travers le PACTE, desancements ou intensification d'actions nationales orientées dans l'accompagnement vers l'emploi des publics fragiles et le soutien aux enjeux de transformation des métiers (besoins émergents), ainsi que des réponses apportées aux appels à projets nationaux.

Le travail préparatoire en Normandie est réalisé par une équipe projet composé du Conseil régional, de la DIRECCTE, de l'ARML et de Pôle emploi.

Une première réponse pour le PIC sera apportée mi-novembre

Le diagnostic a déjà fait l'objet d'une présentation lors de la commission ad hoc du CREFOP et continue à être affiné.

Le but n'est pas de construire un plan de formation mais bien de permettre à ceux qui en ont besoin d'accéder à l'emploi et de répondre aux difficultés de recrutement dans notre région.

**Document remis sur table**

Rappel sur :

- le calendrier de mise en œuvre et des actions régionales,
- les principaux objectifs du PACTE

- les trois axes stratégiques

► **Axe 2**

*« Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés »*

Cet axe permettra :

- d'adapter les modalités pédagogiques : En organisme de formation, il y a une recherche pour trouver comment faire en sorte que la formation ne soit pas « formation application en situation » mais à l'inverse « faire pour apprendre » et renverser un peu les méthodes pédagogiques et intégrer et tirer profit de toutes les situations qui permettent d'acquérir des compétences que ce soit dans des structures de l'IAE, dans des temps de travail ou des temps de passage dans l'intérim.

- d'adapter l'offre de services aux publics spécifiques identifiés dans le diag. ex : pour les TH on peut aménager les formations en fonction du handicap / pour les seniors on peut voir comment tirer profit de leur expertise, comment les motiver pour entrer en formation...

Des réponses seront apportées dès 2019 sur le programme du Conseil Régional mais des chantiers vont être ouverts et se faire dans le temps à partir de 2020. Certaines choses vont avoir besoin de temps : ex. pour changer des dispositifs ou pour innover et inventer de nouvelles formes.

► **Axe 1**

*« Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi renouvelés dans leurs contenus au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective »*

Cet axe permettra de :

- Travailler sur des logiques d'analyse en continu des besoins des entreprises territoire par territoire. Rappel du travail déjà engagé dans le cadre de l'animation territoriale qui a déjà commencé à organiser le réseau des acteurs emploi formation sur cette question de l'analyse territoire par territoire. La remontée des besoins des territoires doit être organisée pour alimenter le PACTE en continu.

- Faire évoluer l'offre qualifiante avec notamment tout ce qui est transition numérique, transition écologique (ce qui va beaucoup impacter l'offre qualifiante) car c'est ce qui va transformer les métiers dans un temps plus ou moins court.

- Développer tout ce qui est formation qualifiante en situation de travail (modalité pédagogique particulièrement adaptée aux personnes avec de bas niveaux de qualification)

► **Axe transverse**

*« S'engager dans la modernisation des contenus et des modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les formations »*

Dans le cadre de cet axe, s'inscrivent les éléments suivants :

- la capacité de moderniser les contenus, les méthodes de formation, l'accompagnement des parcours

- la possibilité d'innover dans une logique d'appel à projet et de soutenir des expérimentations

- la question des systèmes d'information : la Région Normandie a prévu de rejoindre l'expérimentation nationale sur AGORA ce qui fait que tout ce qui est systèmes d'information entre partenaires, de capitalisation va être un point transversal du PIC. Pour travailler sur la question des parcours il y a la nécessité d'avoir des systèmes d'info., des remontées de données, des échanges entre partenaires... qui soient standardisés.

- la professionnalisation des acteurs

- des appels à projet sur des innovations pédagogiques

## Autres éléments d'info. sur le PIC

→ On s'appuiera également sur des mesures encouragées par le PIC national pour conforter les résultats, se mettre en cohérence au niveau de la région...

ex. les GEIQ pourront être renforcés par le PIC national (il s'agit d'une manière d'apprendre en situation de travail puisque basée sur les contrats en alternance).

→ Il y a possibilité d'être suivi sur les novations pédagogiques par un comité scientifique : une 1<sup>ère</sup> rencontre a eu lieu avec des propositions de sujets idée est que des chercheurs puissent venir regarder et épauler sur la pratique et l'évaluation des dispositifs proposés.

→ journée de lancement du PIC le 12 novembre 2018 avec le président de région et le Haut-commissaire aux compétences et à l'intégration vers l'emploi ! présentation du PIC et échanges le matin, et temps de travail en ateliers l'AM.

## **Echanges**

M. Ricci rappelle qu'il reste des interrogations :

On attend la signature de la Région qui demandait aussi un financement de tout ce qui est partie administrative.

On ne sait pas si tous les frais périphériques vont être financés ou non par le PIC (pb de voiture, de permis de conduire, de garde d'enfants, pb d'éloignement,...)

Pas d'invitation de reçue par les membres du bureau du Crefop pour le 12/11 pour le moment...

→ on attend de voir

On demande surtout du qualitatif et non pas du quantitatif.

### Éléments de réponse apportés par M. Rudant

*M. Rudant évoque l'inconfort de l'Etat car le CR doit confirmer son engagement et doit porter un projet. Difficultés de timing serré, de consultations difficiles à organiser...*

● Le problème des invitations est à répercuter à l'équipe projet

● Concernant l'engagement du Conseil Régional : le président du conseil régional a pour le moment donné un accord de principe sous certaines réserves qui sont en train d'être levées progressivement notamment celle de la prise en charge des frais associés au PIC. L'Etat n'a pas envie de financer forfaitairement : la balle est dans le camp de l'ARF (association des régions de France) pour qu'elle explicite la nature et le montant des dépenses qui pourraient être générés. L'idée n'est pas de partir sur un forfait mais plutôt une prise en charge sur une logique de justification.

● Sur l'aspect qualitatif, il est essentiel de pouvoir travailler sur 4 ans, et de pouvoir s'inscrire sur du parcours ...tel est l'enjeu recherché.

M. Michel évoque plusieurs points :

- le cas de jeunes obligés d'arrêter leur cursus de formation par manque d'entreprise d'accueil : il s'agit de jeunes souvent pris en charge par des instituts privés dans le cadre de formations professionnelles (notamment formation pro.) qui suivent des cursus de 2 ou 3 ans dont la dernière année est à effectuer en entreprise or ils n'arrivent pas à trouver d'entreprise. Ils sont contraints d'arrêter leur formation sans avoir obtenu le diplôme qu'ils espéraient et se retrouvent à la case départ...

- la nécessité de prendre conscience que l'on va travailler dans une autre sphère (avec 80 millions d'euros « on passe du simple au triple ») et qu'il y a nécessité à se remettre en cause et à imaginer autre chose notamment :

- \* l'adaptation des outils des uns et des autres
- \* le rapprochement avec les entreprises doit être beaucoup plus fort pour former les futurs salariés avec des contrats bien clairs
- \* il faut avoir un axe sur les seniors et un programme particulier pour les plus de 50 ans doit être travaillé.

Mme Doffenies, en qualité de vice-présidente d'un chantier d'insertion pose la question de la formation en situation de production avec la difficulté à trouver des personnes « bien calibrées » pour suivre une formation et être capable de participer à la production puisque les deux se font en même temps.

M. Baron, Pôle Emploi, souligne que cette question doit faire l'objet d'un dialogue au niveau local.

Un échange plus technique a lieu autour du contenu et de l'utilisation des sommes prévues par le PIC. M. Rudant précise que concernant les 80 millions d'euros il s'agit de l'effort additionnel s'ajoutant au socle : soit un socle de 120 – 130 millions d'euros auquel on vient ajouter 80 millions d'euros.

M. Michel et M. Ricci souhaitent plus de clarté sur ce qui entre dans le cadre du PIC, notamment ils évoquent la problématique des frais annexes (déplacement, frais de garde...).

Mme Marion confirme qu'il y aura bien une prise en charge de ces frais mais que les modalités ne sont pas encore choisies et que la réponse ne sera pas identique sur tous les territoires.

Concernant les rémunérations elles sont prises en compte mais les modalités seront peut-être à revoir compte tenu des coûts engendrés par l'individualisation (rappel : jusqu'à présent il s'agissait de marchés publics avec financement à l'heure stagiaire mais avec l'individualisation des parcours de formation les coûts vont augmenter)

Mme Brilland précise que la nomenclature des comptes de la région va changer et à partir de 2019 il y aura l'obligation pour le conseil régional de ventiler plus clairement les dépenses de formation professionnelle (explication poste par poste).

M. Rudant précise que l'année servant de base pour compter l'effort additionnel est 2017. Ce qui est pris en compte pour calculer le socle de la région c'est tout le budget de la direction de la formation dont on déduit des choses qui sont soit spécifique à l'année 2017 et dont on déduit les efforts qui ne sont pas ceux de la région (ex. : le FPSPP). Les formations financées par l'Etat, mises en œuvre par la région dans le cadre du plan 500 000 sont déduites pour calculer le socle.

**La commission sera particulièrement attentive à ce que la réponse dans le cadre du PACTE prenne en compte les éléments suivants :**

- La nécessité d'une approche qualitative inscrite dans la durée
- L'insistance sur le fait que pour certains jeunes les conditions soient à faciliter pour que l'insertion en fin de formation dans l'entreprises puisse se concrétiser
- Si les contenus de formation doivent être repensés il convient de le faire de façon pragmatique et simple
- Compte tenu de l'ampleur de l'effort il faut être prêt à ce que le temps nous permette de changer notre modèle d'intervention car 80 millions sont une somme considérable et qu'il faut penser différemment
- La nécessité d'avoir un soutien pour les seniors

- L'attention à porter sur le fait que recourir à la formation en situation professionnelle doit être accompagnée d'une réflexion qui permette aux personnes qui en sont bénéficiaire d'avoir le niveau pour pleinement profiter de ces formations
- Etre attentif à ce que cette construction réponde aux besoins des entreprises pour ne pas créer seulement des parcours de formation mais des perspectives pour les bénéficiaires de ces actions

## **Retour sur les EDEC**

---

*Présentation par Mme Fabienne DI PALMA*

Un document remis sur table décrit en détail la mise en œuvre des EDEC nationaux et régionaux en Normandie, et fait l'objet de cette présentation.

EDEC nationaux en cours : autonomie, commerce et distribution, fibre optique, petite enfance, textile-mode-cuir, charte alimentaire

Des EDEC multi branches : AGEFOS PME ou OPCALIA

Dans le cadre du PIC il y a eu un appel à projet qui a été lancé pour développer cet outil EDEC. Cet appel à projet a été ouvert entre avril et juin 2018 auprès des différentes fédérations et branches professionnelle... et 10 projets ont été retenus à l'issue de la sélection et donneront lieu à la rédaction d'un accord EDEC national (voir liste dans doc).

On retrouve dans ces projets des sujets sur lesquels on va s'interroger sur le PACTE comme par ex. des formations en situation de travail, le découpage des nouvelles certifications, le découpage en blocs de compétences...

Les EDEC au niveau national peuvent se traduire par des accords au niveau régional et au niveau régional il peut aussi y avoir des EDEC régionaux.

Actuellement on a trois EDEC régionaux en cours :

### **\* un EDEC BTP 2015 – 2018 :**

Il se traduit en 2017 par des accords pour des financements de formation avec Constructis, ASCOBAT, et Capeb, FFB, Capeb et FRTP : plans d'actions qui se sont déroulés en 2017. On a différentes actions qui se sont soit poursuivis en 2018 soit qui sont reconduites.

Au total pour l'EDEC BTP 2018 ce sont 320.000 € de financement qui sont apportés.

### **\* l'EDEC Tourisme 2016-2020 :**

Sur 2017, 140 000 € de subventions de l'Etat ont été apportés et sur 2018, 120 000 €.

Jusqu'ici l'organisme relai était le CLIC Normandie (comité de liaison interconsulaire) qui rencontrent des questions existentielles actuellement.

Des projets ont été déposés par la fédération régionale des offices de tourisme de Normandie mais qui ne se sont pas encore traduits par un vrai dépôt de projets : ils ont été soumis à la DGEFP mais on n'a pas encore eu de retour sur la possibilité de financer (question de l'éligibilité des dépenses).

D'autres acteurs ont été contactés comme le Fafih et la branche mais n'ont pas réussi à générer de nouveaux projets.

### **\* la Charte alimentaire**

Au niveau national l'EDEC s'achève fin 2018.

Au niveau régional cela se traduit par un accord avec OPCALIM sur trois axes principaux :

La sécurisation des parcours professionnels et le renforcement des compétences des salariés

L'amélioration des conditions de travail

Le développement de la GPEC

Cet accord a donné lieu à une subvention de l'Etat de 50 900 en 2017 et de 61 500 en 2018

Total de 326.300 € sur ces trois EDEC.

\* A cela il faut ajouter un **EDEC spécifique territorial : l'EDEC pour le chantier EPR de Flamanville.**

Bien que signé en 2010 cet EDEC est encore en vie car l'accord a été prorogé à plusieurs reprises, la dernière prolongation va jusqu'à fin 2019.

Il s'est traduit notamment par la mobilisation d'une équipe emploi-formation, l'appui d'un conseiller Fongecif et le déploiement de la formation ADEC visant l'objectif de sécurisation des parcours des salariés démobilisés sans perspective de mobilité.

M. Michel souligne que l'important de l'EDEC de Flamanville c'est la suite que l'on va lui donner. Il avait été prévu de mobiliser une somme conséquente pour les parcours des personnes qui sortiront en 2019 sauf que la loi du 5 sept "choisir son avenir professionnel" a apporté des changements si bien qu'on ne sait pas ce qu'on va faire en 2019 ...

M. Rudant confirme qu'au plan territorial on est mobilisé ; l'idée est qu'il faut absolument trouver une solution de continuité : on a porté la plume pour que le préfet de la Manche interpelle le ministère sur ce sujet. On est en attente de ces réponses.

Il est précisé qu'il reste 240.000 € sur l'enveloppe et l'objectif du préfet de la Manche est d'augmenter cette enveloppe.

\* **Un EDEC supplémentaire pour les TPE-PME de la Branche Textile-Mode-Cuir** doit être finalisé avant fin 2018.

Au niveau national on a un EDEC textile mode cuir et on a au niveau régional depuis plusieurs années une action de GPEC spécifique sur le secteur qui fonctionne très bien. La Direccte a proposé qu'un EDEC soit signé en région pour "EDECquiser" le plan d'action. Cela devrait déboucher en fin d'année. Cela représente environ 2000 emplois.

A noter **qu'un EDEC spécifique IAE au niveau national** a été signé pour 2018-2022, et sa déclinaison au niveau régional est en cours.

M. Ricci regrette le manque de retour d'information quant au suivi des GPEC qui sont menées. On fait beaucoup de GPEC mais qu'en tire t'on derrière ?

Il souhaite aussi avoir un retour sur le Plan 500 000 pour savoir notamment le nombre de retour à l'emploi...

#### ► **Échange autour de l'évaluation du plan 500.000**

M. Baron de pôle emploi rappelle que le Plan 500 000 est un plan d'urgence qui a été plutôt quantitatif que qualitatif et des résultats ont été publiés par rapport au retour à l'emploi.

M. Michel évoque le suivi régulier effectué sur le plan 500 000 et souligne le taux de 59% de bénéficiaires du plan ayant eu un retour positif à l'emploi.

Mme Marion précise qu'au niveau régional une évaluation plus qualitative visant à analyser les parcours est en cours via une enquête menée et analysée par le Carif Oref avec des résultats apportés en fin d'année.

Mme Rammant informe que le travail d'analyse de cette enquête (enquête menée 12 mois après la sortie de formation des bénéficiaires) va débiter dans les prochains jours pour une remise d'un rapport fin décembre 2018.

Un retour sur ces résultats sera fait en commission 4.

## **Point sur l'évolution des CMQ suite à la loi du 5/09/2018**

---

Éléments apportés par M. Fontaine, DAFPIC

Le ministre de l'éducation nationale a annoncé l'évolution des CMQ vers des Campus d'excellence ou vers des campus dits de nouvelle génération à l'horizon 2022 avec pour objectif d'avoir 2 à 3 campus labellisés Campus d'excellence dans la région.

Nous sommes encore en attente des textes précisant les critères de labellisation mais leur parution est imminente.

Ce qui est acté aujourd'hui : le CMQ qui est le plus prêt du type de structure qui est attendu ce sont les deux CMQ Energie qui vont s'unir pour former un futur campus d'excellence. Il devait y avoir une signature entre le président de région et le Recteur sur ce sujet le 18 octobre mais cela n'a pas pu avoir lieu car les textes n'étaient pas parus ?

Tous les actuels CMQ normands ne pourront vraisemblablement pas être labellisés en une seule fois (actuellement 5 CMQ) puisque la « jauge » est de trois par région à l'horizon 2022.

## **Les groupes de travail IAE et PRITH**

---

Restitution par Mme Briand, Directrice

Il n'y a pas eu de nouveaux groupes de travail en dehors de ceux qui ont eu lieu cet été.

### **GT IAE**

Les travaux d'échange sur la stratégie régionale de l'IAE se sont poursuivis et il s'avère qu'il va falloir revoir le document car le contexte a changé : on était initialement sur un maintien des moyens or dans le cadre du Plan pauvreté on nous annonce 5.000 aides au poste supplémentaires par an jusqu'à 2022 avec le souhait que ces 20.000 aides au poste permettent de toucher 40.000 demandeurs d'emploi très éloignés de l'emploi d'ici à 2022.

Les consultations ont aussi fait prendre conscience de la nécessité de renforcer la stratégie sur plusieurs points :

- Sur le repérage des invisibles, il y a eu une sensibilisation assez forte de la part des têtes de réseau de l'IAE sur la question des seniors et certaines situations de familles mono parentales
- La question du sourcing : il y a des outils, des moyens... or les structures ne font pas forcément le plein donc la question est de savoir ce qui fait que ceux qui ont besoin ne viennent pas
- La question sur la place des personnes issues des QPV (quartiers prioritaires de la ville) dans le secteur de l'IAE

Concernant l'axe formation, on n'avait pas encore connaissance de l'EDEC IAE quand on avait commencé à écrire le document.

L'EDEC IAE part de la réflexion du ministère sur le fait que selon les régions il y avait accès ou pas à la formation pour les salariés de l'IAE. L'idée de l'EDEC national est de mettre toutes les régions sur le même pied d'égalité sur le sujet.

Il y a eu une première réunion d'information de cet EDEC en juillet, il y en a une 2<sup>ème</sup> au mois de novembre. Le bilan a été fait avec chaque OPCA (7 en Normandie) qui sont parties prenantes pour savoir quelles perspectives de réalisations ils ont en 2018 et quelles perspectives de besoins ils ont en 2019. Cela a fait remonter tout un spectre de nouvelles questions qui ont été remontées au niveau national : des questions sur ce qu'est une action de formation, sur le volume des heures, le volume des coûts, etc.

Ces questions seront débattues lors du prochain CoPil et le but du copil régional sur cet EDEC est de voir ce qui a été fait et de faire un recueil des besoins pour voir comment on construit les orientations de 2019.

Les consultations ont aussi fait émerger des questions sur la manière d'analyser la qualité des parcours, sur l'évaluation de la performance, etc. Un travail est aussi à approfondir sur l'actualisation des problématiques liées à l'encadrement dans les SIAE.

On attend également les résultats de l'enquête de la cour des comptes sur l'IAE (la phase contradictoire est en cours).

M. Rudant précise que le GT IAE est à réinterroger dans le cadre de ce changement de contexte afin de faire la synthèse de tous ces éléments et d'aboutir à une stratégie assumée.

Il est proposé de réunir un prochain GT IAE avant la fin d'année pour stabiliser le document en vue de sa validation finale.

M. Ricci alerte sur le fait que le changement des OPCA en OPCO peut avoir également un impact...

### **GT PRITH**

Un événement de lancement du PRITH se tiendra le 19 novembre à la CCI de Rouen sous la forme d'une conférence de presse et d'un escape game.

Presque tous les partenaires ont bien signé cet accord (il n'en manque plus qu'un) et l'idée était de donner de la visibilité à cet accord.

### **Autre sujet**

---

Point d'information sur l'Appel à projets DRACCARE

(Développement régional d'action collective pour l'appui et le renouvellement de l'économie)

Objectif : faire émerger des projets ayant à la fois un volet innovation et un volet compétences.

On procède par appel à projets ce qui permet d'avoir une meilleure comparaison entre projets et d'apporter des financements à ceux ayant le plus de chances d'être retenus. Il s'agit plus d'un changement dans les modalités de financer les projets.

Prochaine réunion envisagée **début février sur Caen** : un doodle sera diffusé prochainement pour définir **les disponibilités** de chacun et arrêter une date.